



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris – 7 juillet 2020

LE SYNDICAT MIXTE ADN ET LE CENTRE DE SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE D'AMBERIEU EN BUGEY S'ASSOCIENT POUR FAVORISER L'EMPLOI DES JEUNES DANS LES METIERS DE LA FIBRE OPTIQUE

Ce mardi 7 juillet, Nathalie ZAMMIT-HELMER, Présidente du Syndicat mixte ADN, Vice-présidente du Conseil départemental de la Drôme en charge de territoires et de l'innovation numérique, signait une convention de partenariat avec le Lieutenant-Colonel Jean-Pierre TUREL, Chef du Centre du Service Militaire Volontaire (SMV) d'Ambérieu en Bugey, à Paris, dans les locaux de l'AVICCA dont elle est Vice-présidente (Association des Villes et Collectivités pour les Communications électroniques et l'Audiovisuel).

L'AVICCA et le Service Militaire Volontaire ont signé ce même jour une convention cadre nationale visant à favoriser le recrutement, l'insertion et la formation des volontaires du SMV dans les métiers de la filière du numérique.

Le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) est ainsi la première collectivité à s'engager dans ce partenariat. L'objectif est de permettre à des jeunes de découvrir et de se former aux métiers de la fibre optique et d'être accompagnés dans la réalisation de leur projet d'insertion professionnelle.

Grâce à ce dispositif, une dizaine de jeunes âgés entre 18 et 25 ans et issus du Centre du Service Militaire Volontaire d'Ambérieu en Bugey pourront intégrer les entreprises qui déploient le réseau public de fibre optique à la maison (FTTH) de l'Ardèche et de la Drôme, notamment le groupement Axione / Bouygues Energies & Services.

Cette action s'inscrit dans une dynamique déjà initiée sur notre territoire par le Conseil départemental de la Drôme qui se fixe d'insérer une trentaine de jeunes Drômois chaque année au sein du programme de formation du CSMV d'Ambérieu en Bugey.

« Dans un secteur d'activité en forte tension, il est important de pouvoir orienter les jeunes vers les métiers de la fibre optique. Le SMV permet à des jeunes en difficulté de bénéficier d'un encadrement et d'une formation solide avec de très bons résultats de retour à l'emploi. Il est important que les investissements publics mobilisés pour ce nouveau service public du très haut débit profitent à l'emploi durable sur nos territoires » - Nathalie ZAMMIT-HELMER, Présidente du Syndicat mixte ADN.

ADN MAXIMISE LES RETOMBÉES DU PROJET

Une politique d'achat innovante et responsable au service du territoire

Depuis 2014, le Syndicat mixte ADN développe une politique d'achat innovante et responsable au service du territoire. Via la commande publique, ADN s'attache à ce que son grand projet public de déploiement de la fibre optique ait le maximum de retombées positives sur l'emploi et sur l'économie locale. C'est pourquoi, dès le démarrage du projet, ADN a inclus des clauses d'insertion professionnelle dans ses marchés.

72 260 heures d'insertion professionnelle ont déjà été réalisées par 74 personnes en situation d'insertion dans le cadre des premiers marchés attribués à 5 groupements d'entreprises sur les 5 premières années de déploiement (2017-2021). Dans la continuité, **le nouveau marché attribué en 2019 au groupement Axione / Bouygues Energies & Services permettra la réalisation de 200 000 heures d'insertion professionnelle supplémentaires d'ici à 2025.**

« La commande publique doit certes être efficace pour atteindre les objectifs de délais de déploiement et de coûts du projet mais nous pensons qu'elle doit également être un moteur pour l'emploi local et le développement des compétences sur notre territoire » - Nathalie ZAMMIT-HELMER, Présidente du Syndicat mixte ADN

Avec cette démarche, ADN a su utiliser les possibilités qu'offraient le code de la Commande publique. Cette stratégie bénéficie aussi bien aux personnes qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi qu'aux entreprises du secteur qui expriment de forts besoins en main d'œuvre (cf. Observatoire du THD – Avicca / InfraNum / Banque des territoires¹)

Une implication en faveur de l'emploi : 2 centres de formation à la fibre sur le territoire

Dès 2013, ADN a pointé la nécessité de construire une offre de formation aux métiers de la fibre sur le territoire. Le dialogue s'est donc engagé avec la Fédération des Industriels des Réseaux d'Initiatives Publiques (FIRIP aujourd'hui InfraNum) et la Chambre de commerce et d'Industrie de la Drôme (CCI), pour créer une filière de formations aux métiers de la fibre et a abouti en 2015 par la création du centre de formation Néopolis Réseaux situé à Valence (26). En 2018, à l'initiative de la CCI de l'Ardèche, un deuxième centre basé au Pouzin (07) est venu compléter l'offre de formation existante. **Depuis l'ouverture de ces deux centres, 70 personnes en moyenne sont formées chaque année et toutes trouvent un emploi à l'issue de leur formation.**

La promotion des métiers de la fibre optique : « J'ai la fibre ! »

En parallèle, le Syndicat s'engage depuis plusieurs années dans une démarche de promotion des métiers de la fibre optique afin d'aider les entreprises à attirer des candidats et disposer d'une main d'œuvre locale formée. ADN participe depuis maintenant 3 ans, en local, au forum « 1 semaine pour 1 emploi » aux côtés des entreprises travaux, pour faire la promotion des métiers directement auprès des publics concernés. En 2018, en collaboration avec les partenaires emplois locaux (Maison de l'Emploi et de la Formation, le Pôle Emploi et la Mission locale), le Syndicat a organisé un forum de découverte des métiers du numérique en direction des collégiens.

« Il est important pour nous de promouvoir ces métiers en direction des demandeurs d'emplois, surtout des jeunes qui cherchent une orientation, un débouché professionnel mais également

¹ <https://www.avicca.org/actualite/presentation-de-lobservatoire-du-thd-2020>



des personnes qui cherchent à se reconvertir dans une nouvelle voie. Les débouchés sont très importants sur le territoire pour le déploiement, l'exploitation et la maintenance du réseau, ainsi que le raccordement des foyers» explique Nathalie ZAMMIT-HELMER.

L'ensemble des actions de promotion des métiers ont été réalisées dans le cadre d'une campagne de communication dédiée « J'ai la fibre » composée d'une série d'affiches, d'une plaquette. Plus récemment, le Syndicat a réalisé une série de vidéos de 7 épisodes intitulée « 90 secondes pour vous donner la fibre » afin de présenter et faire connaître les métiers.

Voir les vidéos sur notre chaîne YouTube :

https://www.youtube.com/channel/UC_JEzIOI9ISGkaHoWzOtFsg

LE PARTENARIAT AVEC LE SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE

Le SMV est un organisme de formation professionnelle créé en 2015 par le ministère des Armées.

Le dispositif vise à insérer professionnellement et localement de jeunes Français, femmes et hommes, âgés de 18 à 25 ans et en difficulté scolaire et ou sociale.

Le centre du Service militaire volontaire d'Ambérieu en Bugey a un taux d'insertion de 84%. Acteur clé contribuant au dynamisme économique régional, le centre compte aujourd'hui près de 50 entreprises partenaires.

Implanté sur le site du Détachement Air 278 à Ambérieu-en-Bugey, le centre est commandé par le lieutenant-colonel Jean-Pierre TUREL. Composé d'une cinquantaine de cadres, il a ouvert ses portes le 29 janvier 2018 et a recruté et formé plus de deux cent volontaires stagiaires depuis son ouverture. »

Il propose dans le cadre d'un contrat de volontariat de 6 à 12 mois maximum vécu en internat, la construction d'un projet d'insertion assorti d'une formation comportementale, scolaire et professionnelle en vue de l'entrée en emploi durable ou en formation qualifiante.

Les jeunes sont orientés vers des métiers en tension afin de pouvoir répondre en priorité aux besoins en mains d'œuvre des territoires de la Région, notamment dans les secteurs de l'industrie, du bâtiment et travaux publics, des services à la personne, du numérique et des métiers de la fibre optique, etc.

Le SMV est porteur d'une offre de formation professionnalisante qui s'articule en quatre phases. Dans le cadre du partenariat avec le Syndicat mixte ADN, le parcours se déroulera comme suit :

- > **Phase amont : Campagne de recrutement des volontaires du SMV**
- > **Phase 1 : Formation militaire et confirmation du projet professionnel**
Les volontaires suivront dans un premier temps une formation militaire initial de 6 semaines afin d'intégrer le « savoir-être » nécessaire à l'accès au monde professionnel du travail et de l'entreprise. Au terme de cette formation, les jeunes intégreront pendant 1 semaine les entreprises du déploiement du réseau public ADN afin de découvrir les métiers de la fibre optique. Ils seront accompagnés par le SMV pour travailler sur leur orientation et arrêter un choix de formation professionnelle.
- > **Phase 2 : Formation complémentaire**
Durant les 17 semaines suivantes, les volontaires recevront une formation complémentaire constituée d'une remise à niveau scolaire, une présentation à l'examen du permis de conduire, une formation de « sauvetage secourisme au travail » et l'accomplissement de missions citoyennes. Cette phase 2 se clôturera par une évaluation sous la forme de compétences CléA qui permet d'attester des compétences fondamentales des personnes pas ou peu qualifiées.
- > **Phase 3 : Formation professionnelle certifiante ou qualifiante**
A l'issue de la phase 2, les volontaires suivront la formation professionnelle d'Installateurs de réseaux de télécommunications (IRT) comprenant 500h de formation théorique et 6 semaines de stages en entreprise. La formation au sein du SMV se termine par l'insertion professionnelle du volontaire sous la forme, d'une embauche, d'un contrat d'alternance ou d'un accès à une formation qualifiante plus longue.



> Phase 4 : Insertion professionnelle

A l'issue de leur formation professionnelle, une période de trois semaines sera dédiée à la finalisation du projet d'insertion. Un suivi du volontaire sera assuré jusqu'à six mois après sa sortie du SMV.

Le partenariat entre ADN et le SMV d'Ambérieu en Burey est conclu pour une durée de 3 ans. Un comité de pilotage permettra le suivi des actions et proposera chaque année un bilan du dispositif mis en place.



LISTE DES PRESENTS A LA SIGNATURE

La signature de la convention de partenariat entre ADN et le SMV d'Ambérieu en Bugey s'est déroulée en présence de :

- > Nathalie ZAMMIT-HELMER, Présidente du Syndicat mixte ADN, Vice-présidente du Conseil départemental de la Drôme en charge de territoires et de l'innovation numérique, Vice-présidente de l'AVICCA
- > Général Marc BOILEAU, Commandant du Centre de Service Militaire Volontaire
- > Colonel Cyrille BECKER, Chef d'Etat-Major du Centre du Service Militaire Volontaire
- > Lieutenant-Colonel Jean-Pierre TUREL, Chef du Centre de Service Militaire Volontaire (SMV) d'Ambérieu en Bugey,
- > Jacques BEAUVOIS, Directeur général délégué d'Axione
- > Jean-Christophe NGUYEN VAN SANG, Commandant Réserve Citoyenne Armée de Terre affecté auprès du Chef d'Etat-Major du Service Militaire Volontaire
- > Sylvain VALAYER, Directeur général des Services du Syndicat mixte ADN
- > Ariel TURPIN, Délégué général de l'AVICCA

A PROPOS DU SYNDICAT MIXTE ARDECHE DROME NUMERIQUE

Créé en 2007, le Syndicat mixte ADN porte la politique publique d'aménagement numérique du territoire bi-départemental et pilote pour le compte de ses membres le projet de déploiement du réseau de fibre à la maison (FTTH) pour tous les territoires. Il réunit actuellement la Région Auvergne Rhône-Alpes, les deux Départements de l'Ardèche et de la Drôme, et les 27 EPCI (Communautés de communes et communautés d'agglomération) du territoire. Au-delà du financement de ses membres, le Syndicat mixte ADN bénéficie du soutien financier de l'Etat et de l'Union Européenne.

Le Comité syndical ADN compte 39 élus titulaires : 4 élus pour chacune des collectivités fondatrices, et 1 élu pour chacun des 27 EPCI.

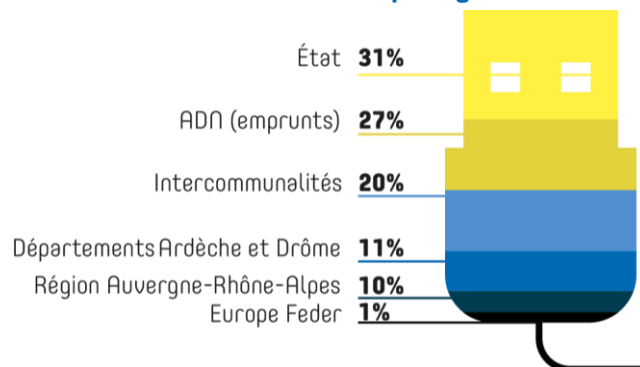
Les grands principes du projet FTTH

Le Syndicat ADN a lancé un projet ambitieux avec la construction de plus de 310 000 prises FTTH (fibre à la maison) dans les 636 communes du territoire (64 communes seront traitées par l'initiative privée dans le cadre du Plan France Très Haut Débit) qui permettra d'atteindre la couverture de 97% des foyers en 8 ans.

Au total, 466 millions d'euros seront investis sur le territoire sur les 8 ans de déploiement. Le financement du projet est réparti entre l'Etat au travers du Plan France Très Haut Débit, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les deux Départements de l'Ardèche et de la Drôme, le Syndicat ADN au travers de l'emprunt et les 27 EPCI membres du Syndicat.

Le financement du projet

466 Millions d'euros – 310 000 lignes à construire
1 500 euros par ligne



Quelques chiffres-clés sur le projet FTTH

- 97% des foyers couverts sur 636 communes
- Plus de 310 000 prises FTTH à construire
- 16 000 km de linéaire de fibre optique à déployer
- 466 M€ d'investissements publics sur 8 ans
- 130 M€ d'investissements privés sur 18 ans dans le cadre d'une délégation de service public

<http://www.ardechedromenumerique.fr/>

<https://www.facebook.com/ardechedromenumerique/>

[@adn0726](https://twitter.com/adn0726)